



PAR COURRIEL

Montréal, le 15 mars 2020

**L'honorable Bill Blair
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
269, avenue Laurier Ouest, Ottawa
Ontario, Canada K1A 0P8**

**Monsieur John Ossowski, Président
Agence des services frontaliers du Canada
1010 rue St-Antoine Ouest, Montréal
Québec, Canada, H3C3Z6**

**Objet : Recommandations et demandes de l'Association québécoise des avocats et
avocates en droit de l'immigration suivant l'épidémie de la COVID-19**

Messieurs,

L'AQAADI représente près de 350 avocates et avocats du Québec œuvrant essentiellement en droit de l'immigration et en droit des réfugiés.

Les Canadiens sont actuellement fortement encouragés à prendre des mesures exceptionnelles pour éviter la propagation de la COVID-19. Ainsi, les cours provinciales, la Cour fédérale et la CISR ont suspendu leurs activités régulières et ont seulement maintenu des services d'urgence.

Dans ce contexte, nous vous demandons respectueusement de prendre les mesures nécessaires pour répondre à cette crise sanitaire actuelle. En effet, l'AQAADI est particulièrement préoccupée par la situation des détenus et des personnes en voie de déportation.

Eu égard aux détenus, il y a une préoccupation importante de risques de contagion dans les centres de prévention, d'autant plus que plusieurs personnes sont arrivées récemment au Canada après un voyage dans des zones affectées par la pandémie. Il appert également que plusieurs centres sont fermés au public, empêchant ainsi les personnes détenues de pouvoir bénéficier pleinement des conseils de leurs avocats.

C'est pourquoi nous vous demandons de procéder à une évaluation de toutes les personnes détenues, qui ne posent pas un risque pour les Canadiens, afin de permettre leur libération sous conditions si elles ne sont considérées comme à haut risque pour la sécurité publique.

Quant aux personnes sujettes à des procédures de renvoi, nous sommes préoccupés par le fait qu'elles seront retournées dans des régions à risque ou en transitant vers l'Europe qui est actuellement l'épicentre de la pandémie.

Pour ces motifs, nous vous demandons de suspendre toutes les entrevues relatives au renvoi et de cesser toutes les déportations et mesures de renvoi du Canada, le tout pour les quatre prochaines semaines. Nous suggérons que ce délai de quatre semaines pourra être revu selon la situation en cours.

Nos membres ont déjà pris des mesures pour limiter leurs déplacements et les contacts avec les clients. Il pourrait donc être difficile et complexe pour ces personnes de trouver un avocat pour les représenter dans leurs procédures. Nous pensons donc que ces mesures doivent être prises sans délai par votre Ministère afin de permettre un respect de la santé et des droits de ces personnes tout en respectant l'intégrité du système et l'intérêt de la justice.

En vous remerciant pour le temps accordé à nos demandes,

Me Guillaume Cliche-Rivard, président de l'AQAADI

Me Stéphanie Valois, membre du conseil d'administration de l'AQAADI